

QUALIFICATION REGIONNALE AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES
M.I.R U12 et BENJAMIN.ES
CHAMPIONNAT REGIONAL U12 – BENJAMIN.ES - MINIMES

MIR 1 et 1er tour CHAMPIONNAT REGIONAL : 21-22 mai – GOLF DE PRUNEVILLE
MIR 2 et 2^{ème} tour CHAMPIONNAT REGIONAL : 18-19 juin – GOLF DE LUXEUIL

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 CATEGORIE D'AGE

Joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés(es) dans la ligue de Bourgogne Franche-Comté pour la saison 2022 :

- M.I.R **U12** (12 ans et moins) et **Benjamin.es** (13 et 14 ans)
- CHAMPIONNAT REGIONAL **U12 - Benjamin.es** (13 et 14 ans) et **Minimes** (15 et 16 ans)

1.2 CRITERES DE PARTICIPATION MIR ET CHAMPIONNAT REGIONAL

1.2.1 MIR ET CHAMPIONNAT RÉGIONAL

La moyenne Stroke Play qui sera utilisée sera la moyenne sur 16 mois glissant, s'affichant sur l'extranet à la date limite d'inscription ainsi que le nombre de tours joués en Stroke Play (selon les critères regroupés dans le tableau ci-dessous).

Ils sont renseignés sur l'extranet de chaque club : onglet Sport – Menu Moyenne SP.

1.2.2 MIR

Le joueur ou la joueuse doit s'acquitter du droit de jeu fédéral dès le premier tour.

Les joueurs / joueuses U12 et Benjamins du groupe Ligue 2022 qui en feraient la demande écrite auprès de la Conseillère Technique Fédéral (Emmanuelle GERHART) pourront avoir une exemption de jeu si leur calendrier le nécessite et seront qualifiés directement pour la phase finale FIR de juillet 2022.

1.2.3 CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Ce championnat ne compte pas pour le mérite. Le droit de jeu fédéral n'est pas obligatoire.

MIR ET CHAMPIONNAT REGIONAL						
	U12 (2010 et plus)		Benjamins (2008-2009)		Minimes (2006-2007)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Moyenne SP	≤50	≤54	≤30	≤36	≤24	≤28
Minimas tours SP	3	3	5	5	7	7

2. FORME DE JEU

2.1 FORME DE JEU MIR ET CHAMPIONNAT REGIONAL

Stroke-play 36 trous, 18 trous/jour sur des parcours spécialement aménagés selon les distances jeunes préconisées par la FFG.

Pour chaque série d'âge et de sexe, des points seront attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve (voir grille ci-dessous).

Rang	Points		Rang	Points		Rang	Points		Rang	Points		Rang	Points
1 ^{er}	100		6 ^{ème}	35		11 ^{ème}	15		16 ^{ème}	10		21 ^{ème}	5
2 ^{ème}	70		7 ^{ème}	31		12 ^{ème}	14		17 ^{ème}	9		22 ^{ème}	4
3 ^{ème}	60		8 ^{ème}	26		13 ^{ème}	13		18 ^{ème}	8		23 ^{ème}	3
4 ^{ème}	51		9 ^{ème}	20		14 ^{ème}	12		19 ^{ème}	7		24 ^{ème}	2
5 ^{ème}	43		10 ^{ème}	18		15 ^{ème}	11		20 ^{ème}	6		25 ^{ème}	1

2.2 CLASSEMENT MIR ET CHAMPIONNAT REGIONAL

U12/Benjamins comptant pour le mérite : A l'issue du Mir 2, en cas d'égalité pour la première place de chacune de ces catégories d'âge et de sexe, les ex-aequo seront départagés par un play-off par trou.

Minimes ne comptant pas pour le mérite : à l'issue du MIR 2 en cas d'égalité pour le titre de champion de la ligue les ex aequo seront départagés par un play-off trou par trou.

Hors play-off les ex aequo éventuels se partageront les points des places obtenues. Le classement final se fera en additionnant les points obtenus.

2.3 REPERES DE DEPARTS

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Épreuve et la Commission Jeunes de la Ligue en fonction des distances recommandées par la FFGOLF.

CATEGORIES	GARCONS	FILLES
U12	GRIS	VIOLET
Benjamins	JAUNE	ROUGE
Minimes	BLANC	BLEU

2.4 HEURES DE DEPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés par la Ligue organisatrice en concertation avec le club et l'arbitre désigné.

2.5 CADETS

Pendant tout le déroulement de ces épreuves les cadets ne sont pas autorisés.

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8).

L'utilisation des appareils de mesure de distance est autorisée uniquement lors de la partie de reconnaissance.

2.6 ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

3. PRIX ET RECOMPENSE

A l'issue du dernier tour, chaque vainqueur aux points par série d'âge et de sexe se verra attribuer le titre de Champion de ligue et la liste des joueurs qualifiés au FIR de Juillet sera annoncée.

4. INSCRIPTIONS

4.1 DATES LIMITE D'INSCRIPTION

Par mail à contact@liguegolfbfc.org

MIR 1 Pruneville jusqu'au dimanche 15 mai 2022

MIR 2 Luxeuil jusqu'au dimanche 12 juin 2022

4.2 DROITS D'ENGAGEMENT :

10€ / MIR – par chèque ou virement (Possibilité de régler les 2 MIR en même temps)

5. QUOTAS POUR LA FINALE IR EST 2 & 3 JUILLET - GOLF DU CHATEAU D'AVOISE

24 places seront attribuées à la Bourgogne Franche-Comté en tenant compte :

1. Des joueurs du groupe Ligue exemptés
2. Des joueurs qualifiés par le résultat final des deux MIR

Quotas	GARÇONS	FILLES
Benjamins	9	4
U12	9	2

6. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

6.1 INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas de retard prévisible ou avéré au lancement du tour (brouillard par exemple), le Comité de l'épreuve peut limiter le parcours de la 1^{ère} catégorie d'âge à 9T avec départ du 10. En cas d'interruption définitive de jeu, le Comité d'épreuve peut, pour les catégories d'âge n'ayant pas intégralement terminé le parcours, réaliser le classement sur un nombre de trous réduit.

6.2 COMITE DE L'EPREUVE

- Le représentant de la Commission Jeunes de la Ligue
- Le Président de l'Association sportive du club recevant l'épreuve ou son représentant
- Le/les représentant(s) du corps arbitral

7. QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 23 au 29 juillet – GOLF DU GOUVERNEUR

7.1 REPARTITION DES QUOTAS

Le quota des qualifiés de l'Inter-région Est pour le Championnat de France des Jeunes se répartit comme suit → **23** places pour les deux Ligues.

QUOTAS	Garçons	Filles
Benjamins	5	6
U12	7	5

Places supplémentaires :

Les **15 premiers Benjamins** et les **10 premières Benjamines** du mérite de juin seront directement qualifiés et s'ajouteront aux quotas donnés dans le tableau ci-dessus.

Quotas flottants :

Chaque Inter région (ITR) dispose de **2 places flottantes** toutes catégories confondues.

(une ITR peut retirer jusqu'à 2 places dans une catégorie pour les ajouter dans une ou plusieurs autres).

7.2 PRISE EN CHARGE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

7.2.1 La ligue prendra en charge

- Les formalités d'inscription au championnat de France, y compris le montant de l'inscription. A charge des joueurs de renvoyer leur dossier (photos, certificats divers etc).
- L'aide forfaitaire de **60€ /jour et par joueur, pour chaque journée de participation à la compétition,**
- L'aide technique, assurée par la CTF si besoin (reconnaissance, échauffement, débriefing) de chaque joueur dont le coach personnel ne serait pas présent.

7.2.2 La ligue ne prendra pas en charge

- Les coachs personnels qui pourraient être présents et qui restent à la charge du joueur.